PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Jeudi 17 septembre 2015 – Etat-major du SDIS

Le président signale l'absence de Lionel COURSIERES et Sandrine FERRARY.

Il s'agit pour cette dernière de la troisième absence consécutive sans excuse donnée (le 19 mai, le 20 juin et le 17 septembre 2015). Le président rappelle à ce titre la règle prévue par l'article 15 des statuts de l'Union Départementale :
« Les membres du Conseil assistent obligatoirement à toutes les réunions, les excuses plausibles adressées au Président sont seules admises. Trois absences successives, sans motif, équivalent à une démission.]… »

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'application de cette règle. Un courrier sera donc envoyé à Sandrine FERRARY.

Pierre ESCORBIAC, Jean-Luc AUGUSTE et Jean-Claude PRADEL sont excusés.

- Décès survenus depuis le Conseil d'Administration du 20/06/2015

Nom et prénom	Centre de secours	Âge (si connu)
POURNAIN Pierre (non adhérent)	Nord Aveyron	77 ans
BAULES Alain	Pont de salars	94 ans
MALAVAL Justin (non adhérent)	Salles Curan	91 ans
BOUZAT Aimé	Cassagnes Begonhes	90 ans
GINISTY Bernard	Laguiole	66 ans
MANHES Daniel	Carladez	70 ans
LACAN René	Saint Amans des Côts	85 ans
MARTY Georges	Entraygues	94 ans

Le président signale par ailleurs le décès de la mère de Claude SALLES, membre de la commission des anciens sapeurs-pompiers.

- Compte-rendu du conseil d'administration du 19/05/2015

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 19/05/2015 est approuvé à l'unanimité.

- Compte-rendu du conseil d'administration du 20/06/2015

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 20/06/2015 est approuvé à l'unanimité.

- Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 20/06/2015

Le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 20/06/2015 est approuvé à l'unanimité.

- Congrès national

Le président et les membres du conseil d'administration réalisent un point sur l'hébergement et les horaires de départ dans le cadre du congrès national, du 24 au 26 septembre 2015 à Agen.

Tous les membres présents devront établir un compte-rendu des réunions et conférences auxquelles ils auront participé et l'adresser au président.

Statuts et règlement intérieur

Le président indique que plusieurs amicales l'ont contacté car elles s'interrogent sur l'éventuelle adhésion à l'Union Départementale de leurs membres en disponibilité ou inaptes opérationnellement.

Le président rappelle que l'article 5 des statuts de l'Union Départementale stipule que les membres actifs sont les sapeurs-pompiers et PATS en activité, reconnus par le Service Départemental d'Incendie et de secours, à jour de leur cotisation.

La FNSPF, consultée en vue de connaître sa position vis-à-vis des personnes en disponibilité, a informé le président de sa volonté de favoriser l'adhésion des personnels au réseau associatif, y compris pendant des périodes de disponibilité personnelle.
Elle rappelle qu'une disponibilité prise en cours d'année ne remet aucunement en cause l'adhésion qui, elle, est annuelle. De ce fait, même si l'adhérent se met en disponibilité, ce dernier bénéficie des mêmes droits que les autres jusqu'au prochain appel de cotisations.
David CHASSANG soulève par ailleurs la question de l'adhésion des personnels suspendus pour raison disciplinaire.

Compte tenu de la nécessaire clarification des conditions d'adhésion, les membres du conseil d'administration s'accordent pour dire que la définition des membres actifs de l'Union Départementale devra être modifiée à l'occasion d'une prochaine révision des statuts.
Il conviendra en effet d'apporter une réponse précise quant à l'adhésion des personnes en disponibilité, inaptes opérationnellement, ou suspendues pour raison disciplinaire.

Le président indique qu'il sera par ailleurs nécessaire de mettre à jour les statuts concernant les procédures relatives aux convocations aux réunions du conseil d'administration ainsi que les conditions de vente d'articles souvenirs aux personnes non adhérentes de l'association.

Le président demande à ce qu'un groupe de travail soit prochainement formé afin de travailler sur la refonte des statuts.

- PEGASE

Le président rappelle que la saisie des adhérents a été réalisée cette année sur Pégase, le nouveau site internet mis à disposition par la FNSPF qui fonctionne comme un logiciel.

Il est prévu que Pégase soit déployé dès 2016 auprès des amicales de chaque département, afin de leur permettre de déclarer directement par informatique et « en ligne » leurs adhérents et les modifications éventuelles de coordonnées.
Il sera néanmoins indispensable de former les présidents d'amicale et éventuellement trésoriers et de déterminer une organisation et un calendrier d'exécution.
Le président émet la proposition de mettre en place une ou deux réunions de présentation pour toutes les amicales, au cours du mois de janvier 2016, en soirée ou un samedi, à l'état-major du Sdis, ou bien délocalisées dans un centre. Il sollicite l'avis des membres du conseil d'administration à ce titre.

Afin d'impliquer les amicales, les membres proposent de consulter l'ensemble des amicales afin de savoir si certaines d'entre elles seraient volontaires pour recevoir une de ces réunions.

Par ailleurs, afin de bien préparer la formation qui sera délivrée, une réunion préparatoire « test » sera organisée avec deux amicales volontaires : Serge CHABRIER, co-président de l'amicale de Marcillac Vallon et Patrice JOUET, président d'amicale de Montbazens, se portent candidats si besoin.

- Tour de table

Le président propose de réaliser un tour de table des commissions.

⇨ Commission Sport

- Course de vélo :

Patrice JOUET revient sur un mail adressé à l'Union Départementale par M. Jean-Pierre VEYRAC, délégué des anciens sapeurs-pompiers de Saint Rome de Tarn, au sujet de l'annulation de la course de vélo de Rieupeyroux.

Patrice JOUET explique que dans son mail, M. VEYRAC faisait part de sa déception vis-à-vis de l'annulation de cette épreuve et déplorait que l'organisation d'une telle course soit confiée à un « petit » centre de secours.

Le président propose aux membres du conseil d'administration d'envoyer une réponse à ce dernier, en expliquant les raisons d'une telle annulation et la position de l'Union Départementale.

La course a en effet été annulée car la demande d'autorisation auprès de la Préfecture n'a pas pu être faite dans les délais (soit minimum 3 mois avant), en raison de l'envoi trop tardif des éléments par l'amicale à l'UD.

Il serait compliqué de ne confier l'organisation de cette épreuve qu'à des « gros » centres ; par ailleurs les "petits" centres en sont très capables, nous en avons la preuve à chaque fois que l'un des leurs organise des compétitions sportives.
Elles se passent toujours parfaitement bien, dès lors que l'amicale et le centre font preuve d'un minimum d'investissement et de préparation. L'Union Départementale est d'ailleurs à leur entière disposition tout au long de l'organisation, sans pour autant se substituer à eux.

Le président tient par ailleurs à rappeler que le responsable de la commission sport, le Capitaine Patrice CAUSSAT, fait un travail remarquable.

Les membres du conseil d'administration décident que ces éléments de réponse devront être adressés par mail à M. VEYRAC.

- Course du Viaduc :

Patrice CAUSSAT revient ensuite sur la course du Viaduc dont la prochaine édition aura lieu le 22 mai 2016.
D'ores et déjà, un contingent de 1000 dossards a été réservé à un tarif préférentiel pour l'équipe « pompiers » au profit de l'Oeuvre de Pupilles.

Il conviendra dans les prochaines semaines de déterminer avec le coordonnateur de la course les modalités d'inscription (via l'UDSP 12 comme en 2014 ou bien directement auprès de l'organisation). Une large communication sera ensuite effectuée auprès de tous les SDIS et toutes les Unions Départementales de France.

Le président propose aux membres du conseil d'administration de réaliser un flyer de présentation afin de le distribuer à l'occasion du congrès national à Agen. Les membres valident cette proposition.

- Marathon de Paris 2016 :

Patrice CAUSSAT indique que 6 sapeurs-pompiers du département se sont inscrits au Marathon de Paris 2016.

- Championnat de France de VTT :

L'animateur de la commission sport souhaite féliciter Bastien BURGUIERE, du centre de secours de Bozouls, qui a brillé lors du championnat national de VTT, en terminant à la deuxième place dans la catégorie junior.

- Championnat de France de pétanque :

Patrick GALZIN revient sur le championnat de France de pétanque à Yzeure. Un temps exécrable était malheureusement de la partie ce week-end là et les conditions de jeu n'étaient de ce fait pas favorables.

La triplette aveyronnaise composée de Maurice PAYAN, Georges GIMENEZ et Patrick GALZIN a fait de son mieux pour représenter les couleurs du département, mais s'est arrêtée en 32ème de finale.

- Championnat de France de trekking :

Patrice CAUSSAT explique que deux équipes aveyronnaises ont participé au championnat de France de trekking qui se déroulait les 19 et 20 juin 2015 dans le Jura.

- Réunion de la commission sport régionale :

Patrice CAUSSAT indique qu'il ne pourra pas se rendre à la prochaine réunion de la commission sport régionale le jeudi 15 octobre 2015 à La Mongie (65). Patrick GALZIN, membre de la commission, le remplacera.

Il conviendra par ailleurs de fixer la réunion annuelle de la commission sport, à laquelle tous les correspondants sport de chaque amicale et chaque équipe sont conviés.

- Certificats médicaux :

Patrice JOUET annonce qu'une réflexion est en cours entre le SSSM du SDIS 12 et l'Union Départementale afin de réduire le nombre de certificats médicaux dans le cadre des compétitions sportives, avec éventuellement la possibilité d'établir un certificat médical annuel pour toutes les compétitions. Le cadre juridique est actuellement en cours d'étude.

⇨ Commission Sociale

Franck CHAUCHARD fait savoir aux membres du conseil d'administration que plusieurs dossiers sont en cours de traitement, et gérés en lien avec Christine LACOUT, assistante sociale du SDIS.

Nuitées :

Franck CHAUCHARD fait part aux membres du conseil d'administration de la question d'un sapeur-pompier volontaire, concernant la prise en charge éventuelle de ses nuitées au foyer d'hébergement le Laurier Rose, au CHU de Purpan. Suite à l'hospitalisation de sa fille, également spv, qui a dernièrement accouché de son fils en urgence, celui-ci est toujours hospitalisé au service réanimation à l'hôpital des enfants et sa fille est logée à la maison des parents, où malheureusement ce dernier n'a pas accès en tant que grand-père.

Il sollicite l'Union Départementale pour savoir si lors de son éventuel séjour à Toulouse pour rendre visite à sa fille et son petit fils, une prise en charge de ses nuitées au Laurier Rose serait possible.

L'animateur de la commission sociale explique que bien que la charte de la commission sociale ne prévoit pas explicitement la prise en charge des nuitées concernant les grands-parents, elle peut néanmoins, à titre exceptionnel et après étude d'un dossier, se réserver le droit de statuer favorablement en la matière.

Franck CHAUCHARD et Patrice JOUET sont favorables à la prise en charge des nuitées dans ce cas précis. Ils soumettent cette proposition à l'avis des membres du conseil d'administration, qui la valident à l'unanimité.

Aides à la complémentaire santé :

Franck CHAUCHARD souhaite informer les membres du conseil d'administration des aides de la CPAM auxquelles peuvent prétendre certains retraités sous condition de ressources.

En effet, ces dispositifs pourraient éventuellement intéresser certains de nos anciens sapeurs-pompiers :
- l'aide à la complémentaire santé ou ACS (aide forfaitaire partielle relative aux frais engagés pour une complémentaire santé) ;
- la couverture maladie universelle complémentaire ou CMU-C (prise en charge totale).

Les plaquettes de présentation de ces dispositifs seront transmises aux responsables de la commission des anciens sapeurs-pompiers dans l'objectif de les diffuser et de relayer l'information auprès des délégués des anciens.

Don de l'amicale de Bozouls :

Une nouvelle fois, l'amicale de Bozouls a fait un don de 138,35€ à l'Union Départementale au titre de ses œuvres sociales.

L'ensemble des membres du conseil d'administration adresse leurs sincères remerciements à l'amicale de Bozouls, à laquelle un courrier sera adressé.

Oeuvre des pupilles :

Un bilan des dons versés par les amicales au profit de l'Oeuvre des pupilles est dressé : ces derniers sont en effet moins nombreux que l'année précédente.

Une information sera adressée aux amicales n'ayant pas versé de don afin de leur indiquer qu'il est toujours possible de le faire si elles le souhaitent.

Le président explique que par ailleurs, des pupilles ont effectué un séjour de vacances en Aveyron au mois de juillet dernier. Les sapeurs-pompiers de Villefranche de Rouergue les ont reçu avec plaisir et leur avaient préparé un programme riche en animations : parc d'aventure, vtt, canoë, paint-ball. Le coût total de ce séjour (dont l'hébergement au camping), qui s'élève à 1988,04€ a été réglé par l'Union Départementale.

Patrice JOUET annonce le résultat de la collecte de dons effectuée lors du rassemblement des anciens sapeurs-pompiers le 20 juin dernier, organisée dans le cadre du lâcher de ballons organisé au profit de l'Oeuvre de pupilles. Un total de 693€ a ainsi été récolté et sera reversé prochainement à l'ODP.

Accès aux logements sociaux pour les SPV :

Franck CHAUCHARD se félicite de la convention-cadre signée dernièrement, concernant la priorité d'accès aux logements sociaux situés à proximité des centres d'incendie et de secours pour les sapeurs-pompiers volontaires qui présentent les conditions nécessaires.

Le logement est en effet un enjeu essentiel pour le volontariat et sa pérennisation. L'animateur de la commission sociale se réjouit donc de cette avancée majeure pour les sapeurs-pompiers volontaires. Elle témoigne de l'accompagnement et de la reconnaissance des services de l'Etat à leur égard.

En Aveyron, un partenariat entre le SDIS et les offices HLM du département est en cours d'élaboration.

⇨ Commission des sapeurs-pompiers volontaires

Laurent DENJEAN revient sur la réunion conjointe entre les commissions régionales des sapeurs-pompiers volontaires, professionnels et personnels administratifs et techniques qui s'est tenue le samedi 5 septembre dernier à Dourgne (81). L'animateur de la commission souligne qu'il s'agissait d'une première rencontre très intéressante.

Les représentants ainsi réunis se sont accordés à dire qu'il n'est cependant pas chose facile de fédérer 8 départements qui fonctionnent tous différemment, avec de multiples façons de gérer les spv, spp et pats, et de ce fait, des aspirations différentes.

Laurent DENJEAN souhaite néanmoins que ce type de rencontre puisse être pérennisé.

Il annonce par ailleurs que la prochaine réunion de la commission régionale des volontaires se déroulera après le congrès national.

⇨ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Pierre GIROU adresse les remerciements de la commission des anciens sapeurs-pompiers à l'amicale de Rodez vis-à-vis de l'excellent accueil qui a été réservé aux anciens et à leurs conjointes à l'occasion de leur rassemblement annuel, le 20 juin dernier.

Patrice JOUET précise à ce titre qu'en aucun cas l'Union Départementale n'impose le lieu où se tiennent chaque année le congrès départemental et la journée nationale. En effet, c'est le directeur départemental qui procède au choix du lieu.

Pierre GIROU annonce ensuite que la prochaine réunion de la commission départementale aura lieu le jeudi 1er octobre à 17h00 à l'état-major du SDIS.

⇨ Commission Communication

Calendriers :

David CHASSANG adresse tous ses remerciements à Aurélie ALVERNHE, de la Cellule communication du SDIS, qui a bien voulu nous mettre à disposition quelques unes de ses photos dans la cadre de la réalisation du modèle non personnalisé du calendrier UD.

David CHASSANG dresse un bilan de la commande actuellement en cours : 35 amicales ont passé commande via l'Union Départementale (en 2014, elles étaient 34).
23 dossiers sont déjà complets et validés, tandis que 11 amicales ont déjà été directement livrées dans leur centre de secours.

FINAT :

David CHASSANG explique que le stand de la boutique tenu lors de la FINAT à Millau, le 4 juillet dernier, a bien fonctionné. Un bilan des ventes sera prochainement effectué.

Panneaux :

Comme prévu, un panneau d'1 mètre sur 1 mètre représentant le logo de l'UD a été réalisé. Il sera fixé à côté de l'entrée du bureau de l'Union Départementale. Deux autres panneaux identiques ont également été fabriqués et pourront être utilisés dans le cadre de manifestations sportives, réunions…

⇨ Accueil du Commandant Jimmy Gaubert

Le président accueille le commandant Jimmy GAUBERT, nouveau directeur départemental adjoint du SDIS.

Patrice JOUET propose aux membres du conseil d'administration de réaliser un tour de table de présentation.

Après avoir remercié l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'avoir convié à assister à cette réunion ainsi que de leur accueil, le commandant GAUBERT se présente à son tour et explique son parcours.

⇨ Trésorerie

Michel CARTAILLAC explique que l'association du SSSM souhaite intégrer l'Union Départementale et constituer une commission médicale. Pour cela, leur association est en cours de dissolution.
Dès lors, elle transfèrera son fonds de trésorerie à l'Union Départementale afin qu'il constitue un budget pour leur commission.

⇨ Secourisme

Patrice JOUET propose aux membres du conseil d'administration d'organiser une réunion de la commission secourisme départementale.
Cette dernière est en sommeil depuis trop longtemps et il est en effet indispensable de statuer sur plusieurs dossiers notamment l'organisation des formations, les tarifs, le matériel ainsi que le développement des sessions Incendie.

⇨ Questions diverses

- Proposition de partenariat avec la « Centrale de financement » :

Le président revient sur la proposition de partenariat avec la Centrale de Financement.
Ce projet avait été soumis par Nicolas GALIERES, président d'amicale de Roquefort, qui exerce une activité de courtier en prêt immobilier à Rodez.
Ce partenariat consisterait à diffuser auprès de nos adhérents des informations concernant l'activité de courtage de cette entreprise. En contrepartie, la « Centrale de financement » verserait une commission financière à l'Union Départementale pour chaque contrat conclu. Nicolas GALIERES a transmis au président un modèle de contrat et ce dernier est venu présenter son projet au Bureau de l'Union Départementale, le 8 juin 2015.

Les membres du Bureau avaient été intéressés par cette proposition car cela pourrait permettre de financer l'action de l'Union Départementale, à une période où l'activité des formations en secourisme est en nette diminution, causant notamment un déficit lors de cet exercice comptable.

Les membres avaient alors décidé de consulter l'avis du service juridique de la FNSPF, qui a conseillé de ne pas conclure un tel partenariat car il revêtirait un caractère publicitaire, qui serait contraire à l'objet d'une association. La FNSPF conseille donc à l'Union Départementale de réfléchir à un autre moyen de constituer un partenariat.
Les membres s'accordent pour poursuivre la réflexion vis-à-vis de ce projet.

- Création d'un guide de l'adhérent :

Le président souhaiterait étudier la possibilité de créer un guide de l'adhérent de l'UDSP 12, qui serait remis à chaque spv, spp, pats, jsp et ancien sapeur-pompier adhérent, et qui présenterait l'organisation et les missions de l'Union Départementale.

Les membres décident de lancer l'étude de ce projet.

- Elections :

Le secrétaire général fait état de l'organisation des prochaines élections et du nombre de postes à renouveler :
- Actifs : 8 postes ;
- Anciens : 4 postes.
Un appel à candidatures sera envoyé au mois d'octobre dans toutes les amicales et centres de secours.

Le conseil d'administration nouvellement élu devra, lors de sa première réunion en janvier 2016, élire les postes suivants au sein du Bureau :

- président,

- secrétaire général,

- trésorier général.

***

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 20h45.

À Rodez, le 17 septembre 2015.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD

Le président,
Patrice JOUET